

**FAMILLES QUI
AU LONG DE LEUR
PARCOURS
RÉSIDENTIEL**



INFLUENCER LE CHOIX D'UN PLUS GRAND NOMBRE D'ACHETEURS

Cibles 2014-2017 > Aide à l'achat : 4 000 familles, Aide à la rénovation : 2 200 familles

Aide à l'achat et à la rénovation

- Ajuster régulièrement les prix plafonds du programme Accession à la propriété pour les adapter au marché (révision au besoin).
- Élargir les clientèles cibles et les produits visés par les programmes actuels d'aide à l'achat et à la rénovation (2014).
- Examiner les options possibles favorisant l'achat ou la rénovation d'habitations se prêtant à l'occupation intergénérationnelle (2014).

STIMULER LA CONSTRUCTION DE PRODUITS RÉPONDANT AUX BESOINS DES FAMILLES

Cible 2014-2017 > Favoriser la construction de près de 1 750 logements de trois chambres à coucher

Logements d'initiative privée

- Réintroduire le programme Habitations urbaines pour familles (2013).
- Introduire un volet démolition-reconstruction de logements familiaux dans le programme Rénovation résidentielle majeure, permettant notamment des habitations intergénérationnelles (2014).
- Assouplir les critères de financement pour les projets familiaux dans le règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux (2014).

Logements sociaux et communautaires

- Obtenir du gouvernement du Québec un ajustement régulier du maximum des coûts reconnus du programme AccèsLogis, en particulier :
 - Les coûts associés au terrain, à la densité et à la nécessité de prévoir des stationnements intérieurs en milieu urbain;
 - Les coûts associés aux grands logements familiaux.
- Créer une banque de terrains municipaux notamment aux fins de la réalisation de logements sociaux (stratégie immobilière municipale intégrée).

Mesures complémentaires

- Faire des représentations auprès du gouvernement du Québec pour :
 - Obtenir les pouvoirs de réglementer les questions d'inclusion (logement social et abordable, typologies de logements);
 - Réintroduire le programme Logement abordable Québec (LAQ) – volet privé pour la construction de logements familiaux locatifs;
 - Assouplir le cadre normatif de certains programmes (ClimatSol, Rénovation Québec);
 - Créer un nouveau programme souple favorisant la réalisation de projets pilotes pour familles;
 - Créer un mécanisme de disposition des terrains publics excédentaires pour la réalisation de

AMÉNAGER DES QUARTIERS QUI FAIT UN BON VIVRE

Mise en valeur des quartiers

- Profiter de la réflexion des intervenants pour revoir leur conception en tenant compte de la sécurité du piéton, verdure et espaces publics;
- En collaboration avec les arrondissements, améliorer les milieux de vie pour répondre aux besoins des citoyens;
- Mettre à profit le programme, le Plan de développement de Montréal (SHDM) pour la réalisation de projets de quartiers établis.
- Poursuivre les efforts de rénovation urbaine à Québec.

Les quartiers en devenir

- Identifier des sites propices pour le développement de projets de logements sociaux en habitation.
- Identifier les secteurs favorables à la construction de logements sociaux;
- Planifier les équipements collectifs et les services sociaux aux familles (circulation, verdure, parcs, etc.);
- Établir des partenariats pour appuyer les familles (écoles, services de jeunesse, etc.).

PROMOUVOIR MOINS DE LOGEMENTS SOCIAUX POUR FAIRE UN BON VIVRE ET GRANDIR

Intensification des interventions

- Améliorer le site web habitern pour offrir des services en ligne, offrir des ateliers de concertation, offrir des services de médiation;
- Poursuivre l'opération « Décoi » pour améliorer l'offre de logements sociaux;
- Poursuivre la promotion du logement social auprès des grands employeurs.
- Consolider et créer des partenariats avec les constructeurs, etc.).

Nouvelle intervention

- Mettre en œuvre une nouvelle